COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2017 DELIBERATION N° 47

L'an deux mil dix sept, le vingt six octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents: M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h15), MM. POCQ, LALANNE, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 19h42), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET (à partir de 20h04), DAUBISSE, Mmes ARAGON (à partir de 20h00), CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (à partir de 21h35), PALLAS (à partir de 21h35), ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC à partir de 19h42, Mme MARTIN DOLHAGARAY par Mme LAUQUE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme LANGLOIS par M.ESMIEU à partir de 20h15, M. SALDUCCI par M. ETCHEGARAY, M. ARCOUET par M. DAUBISSE, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY jusqu'à 19h42, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. BOUTONNET par Mme BENSOUSSAN jusqu'à 20h04, Mme ARAGON par Mme CAPDEVIELLE jusqu'à 20h00, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, M. ETCHETO par M. ARTIAGA jusqu'à 21h35, M. BERGE par Mme ARAGON à partir de 20h00, M. PALLAS par M.DUZERT jusqu'à 21h35.

Absents non représentés :

M. NEYS avant 19h42 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 26 et la motion), Mme CANDILLIER, Mme BELBARAKA, M. BERGE avant 20h00 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 41 et la motion).

deliberations n° 1 a 41 et la motion).

Nombre de conseillers

municipaux en exercice :

43

tenu de l'affichage en mairie le

Certifié exécutoire compte

Et du dépôt au titre du contrôle de légalité le

Le Maire

<u>OBJET</u>: <u>FONCIER</u> - Ilot Monnaie Gouverneurs — rétrocession par la SCI Monnaie Gouverneurs du lot de volume n° 5 correspondant à la rue Aristide de Sousa Mendes.

Entendu le rapport de Madame Castel,

La livraison des derniers immeubles dépendant de la résidence Monnaie Gouverneurs par la SCI du même nom étant prévue fin novembre 2017, il s'avère nécessaire de procéder, ainsi que cela avait été prévu, à une régularisation de voirie.

Ainsi, la SCI précitée souhaite rétrocéder à la Ville de Bayonne le lot de volume n° 5 dépendant des immeubles BX 524 et BX 564.

Ce lot est constitutif du sol, du R-1 et du tirant d'air de la rue Aristide de Sousa Mendes, laquelle sera ensuite intégrée au domaine public routier communal.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser l'acquisition à l'euro symbolique de ce volume n° 5,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents officialisant cette transaction, ainsi que tous les documents annexes (état descriptif de division, cahier des charges et servitudes), et ce, dans les conditions ci-dessus énoncées.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne